



**ANNEE DU CENTENAIRE
du Masque de Fer de Lyon**

**Circuit national fleuret sénior dame du Masque
de Fer**

Le Dimanche 22 Novembre 2009

Gymnase Crillon 25 rue Crillon 69006 Lyon

CATEGORIE: Sénior, Junior surclassée, Cadette double sur classement

HORAIRES : Appel 8heures
Scratch 8heures 30
Début de l'épreuve 9h00
Finales 16h00

LICENCE : En cours de validité saison 2009-2010

FORMULE : FFE en vigueur

RECOMPENSES : Dotations 2000€ à partager selon le rang

ENGAGEMENT : 10€

ENGAGEMENT : Pour les licenciés FFE : Les clubs doivent engager leurs tireuses et leur Arbitre avec le système

« Engagements en ligne » sur le site web de la FFE.

Pour les non licenciés FFE : Les engagements doivent être transmis aux organisateurs par les clubs des tireuses. Aucun engagement individuel ne peut être accepté.

La date de clôture des inscriptions est [le mercredi 18/11/09 \(23h59\)](#)

(Cf. CD FFE 19/09/2009, les engagements sont clos le mercredi précédant la compétition.)

FORMULE DE LA COMPETITION:

Classement initial des tireuses pour la constitution des poules

Seront classées dans l'ordre :

1. Les tireuses classées entre la 1^{ère} et la 64^{ème} place du classement FIE
2. Les tireuses classées au classement national
3. Les autres tireuses (pas de numéro de série)

Formule sur une journée :

- Un tour de poule à 7 ou 6 sans éliminées avec décalage par nations si des étrangères non licenciés FFE sont présentes et par clubs dans tous les cas.
- Tableau d'élimination directe.

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)

En cas de contestation, le tireur doit être en mesure de justifier de son identité, auprès du directoire technique, sous peine d'exclusion de l'épreuve.

RAPPEL DES REGLES DE COURTOISIE :

Ordre et discipline

t.82

2 Les escrimeurs se soumettront, notamment, avec **ordre, discipline et esprit sportif** aux prescriptions qui suivent, toute infraction à ces règles pouvant entraîner des sanctions prises par les autorités disciplinaires compétentes, après ou même sans avertissement, suivant les cas et les circonstances.

3 Toutes les personnes qui participent ou assistent à une épreuve d'escrime, doivent **respecter l'ordre et rester sans troubler le bon déroulement** de l'épreuve. Au cours des matches, personne n'est autorisé à **aller près de la piste**, à **donner des conseils aux tireurs**, à **critiquer l'arbitre** ou les assesseurs ou à les injurier, ou à les importuner de quelque façon que ce soit(...) L'arbitre a l'obligation d'arrêter immédiatement tout acte troublant le bon déroulement du match.

t.83

L'arbitre et (ou) le Directoire technique, d'office ou sur demande d'un délégué officiel de la F.I.E. ou du Comité organisateur, décident de **l'expulsion du lieu de l'épreuve**, avec ou sans avertissement, de toute personne qui, par gestes, attitudes ou paroles, troublerait l'ordre ou le bon déroulement de l'épreuve.

Les tireurs

Engagement d'honneur

t.84

Par le seul fait qu'ils s'engagent dans une épreuve d'escrime, les tireurs prennent **l'engagement d'honneur** de respecter le Règlement et les décisions des officiels, d'être déférents envers les arbitres et les assesseurs et d'obéir scrupuleusement aux ordres et commandements de l'arbitre.

t.92

Les **entraîneurs, soigneurs et techniciens**, ne sont pas autorisés à se placer au cours des épreuves auprès des tireurs dans l'enceinte de la compétition.

L'arbitre peut autoriser, chaque fois qu'il l'estime nécessaire, une personne à **porter momentanément assistance** à un tireur.

t.93

Les spectateurs sont tenus de ne pas **troubler le bon ordre** des épreuves, de ne rien faire qui puisse tendre à influencer les tireurs ou l'arbitre, et de respecter les décisions de celui-ci, alors même qu'ils ne les approuvent pas. Ils doivent obéir aux indications que l'arbitre estime nécessaire de donner.

t.120

Réclamation injustifiée : 1^{ère} fois : carton jaune, 2^{ème} fois et suivante : carton rouge

Refus d'obéissance : 1^{ère} fois : carton jaune, 2^{ème} fois et suivante : carton rouge

Tireur troublant l'ordre sur la piste : 1^{ère} fois : carton rouge, 2^{ème} fois : carton noir

Toute personne troublant l'ordre hors de la piste 1^{ère} fois : avertissement, 2^{ème} fois : expulsion

Faute contre l'esprit sportif, brutalité intentionnelle, favoriser l'adversaire, profiter de la collusion : carton noir

RESTAURATION : Buvette sur place (Sandwiches + Hot dog + Boisson fraîches et chaudes)

- Sandwichs, hot-dogs --> 2 euros
- Barres chocolatées, gâteaux --> 1 euro
- Boissons (au verre de 33 cl) --> 1 euro
- Bouteilles d'eau --> 1 euro
- Café, thé --> 1 euro

MATERIEL : Possibilité d'achat de petit matériel au stand d'Escrime Diffusion (fils de corps, tête de pointe T.AN complète)

HEBERGEMENT PARTENAIRE:

HOTEL CAMPANILE LA PART-DIEU



Présentez vous de la part du Masque de Fer de Lyon

A 0,5 km de la gare de la Part Dieu et à 15 minutes du lieu de la compétition par bus et métro

Tarifs confirmés par Madame MAGERUS responsable hébergement:

32€ la chambre single ou double

9€ le petit déjeuner buffet (pas de problème à partir de 6h)

0.99€ la taxe de séjour, par jour et par personne.

CAMPANILE Lyon Centre - Gare Part Dieu
31 rue Maurice FLANDIN
69003 Lyon

Tél : 04.72.36.31.00

Fax : 04.72.34.02.80

E-mail : hebergement.lyon.partdieu@campanile.fr

HEBERGEMENT PROXIMITE:

Moins de 10 minutes à pieds du lieu de la compétition:

HOTEL PATIOT MORAND** 99 rue Créqui 69006 Lyon 0478526262



HOTEL OLYMPIQUE** 62 rue Garibaldi Lyon 69006 0478894804



www.hotelolympique.com

18 chambres disponibles de 2 pers avec des prix qui varient entre 79euros et 84euros selon si c'est un lit double ou deux lits séparés. Ils proposent une réduction de 10% à partir de 8 chambres réservées. Le petit-déjeuner est à 7.50euros/pers et la taxe de séjour de 0.99euro/pers.

HOTEL AU LOGIS VENDOME** 110 rue Vendôme Lyon 69006 0478520931

aulegisdevendome.fr



Chambre de 4 pers (80euros/chambre), 3 chambres de 3 pers (70euros/chambre) et 3 chambres de 2 pers (65euros/chambre). Ce sont les tarifs week-end. Le petit-déjeuner buffet vaut 8.61euros/pers et la taxe de séjour est de 0.99euro/pers.

D'autres Hôtels à proximité :

Hôtels * * * *

Hilton Lyon : 04 78 17 50 50

70 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon

La Reine Astrid : 04 72 82 18 00

24 bd Belges 69006 Lyon

Hôtels * * *

Le Roosevelt : 04 78 52 35 67

48 rue de Sèze 69006 Lyon

Foch : 04 78 89 14 01

59 avenue Maréchal Foch 69006 Lyon

[Holliday Inn](#) : 04 78 24 44 68
114 bd Belges 69006 Lyon

[Hôtel du Parc](#) : 04 72 83 12 20
16 bd Brotteaux 69006 Lyon

[Le Richelieu](#) : 04 78 24 76 45
25 rue Lalande 69006 Lyon

Hôtels * *

[Le Britania](#) : 04 78 52 86 52
17 rue du Professeur Weill 69006 Lyon

Voir plan en page 7

CONTACT: **Stephan Jakob** tresorier@masquedefers.com ou
stephan.jakob@free.fr

MODE DE TRANSPORT:

BUS depuis la GARE LA PART-DIEU (sortie centre commercial)

BUS : LIGNE 36 départ de la Part-Dieu-Vivier Merle à 7h33 ou 8h00

Sens Jet d'eau-Mendes France vers Duchère Plateau ; descendre à Félix Jacquier

Durée trajet 5 à 10 minutes puis 7 à 10 minutes à pieds pour accéder au gymnase

Dimanche matin bus départ 7h33 ou 8h00 (prendre de préférence 7h30)

METRO depuis la GARE LA PART-DIEU (sortie centre commercial):

METRO B direction Charpennes terminus (monter en tête de préférence)
continuer sur le même quai et prendre le METRO A direction Perrache
descendre à Masséna

Durée trajet Gare LA PART-DIEU-CHARPENNES 4 minutes

Au départ de la Gare la Part-Dieu METRO B : 7h24-7h34-7h44-7h54

Puis METRO A : 7h52-8h01-8h10-8h19

Durée total du trajet jusqu'au gymnase 14 minutes



Gymnase Crillon

Gare de la Part Dieu

LYON

SNCF

Part-Dieu

Gare de la Part-Dieu

Centre Commercial

Auditorium M.Ravel

Place de l'Europe

Place Maréchal Lyautey

Opéra

Place L. Pradel

Place Morand

Place de la Liberté

Place Voltaire

Place de la République

Place de la Liberté

Place de la République

Place de la République

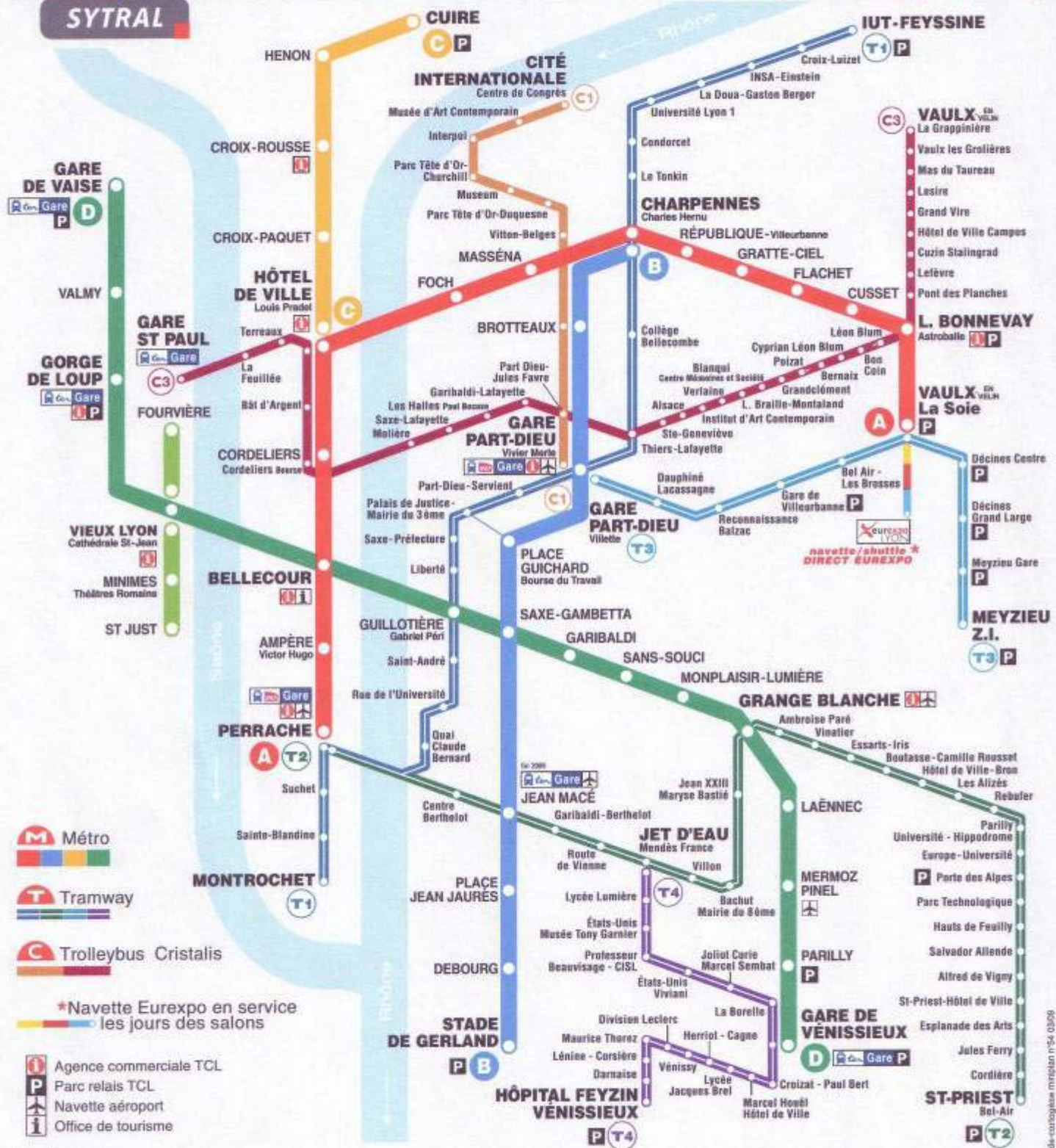
Place de la République

Place de la République

Place de la République

Place de la République

SYTRAL



- M** Métro
- T** Tramway
- C** Trolleybus Cristalis

*Navette Eurexpo en service les jours des salons

- A** Agence commerciale TCL
- P** Parc relais TCL
- ✈** Navette aéroport
- i** Office de tourisme

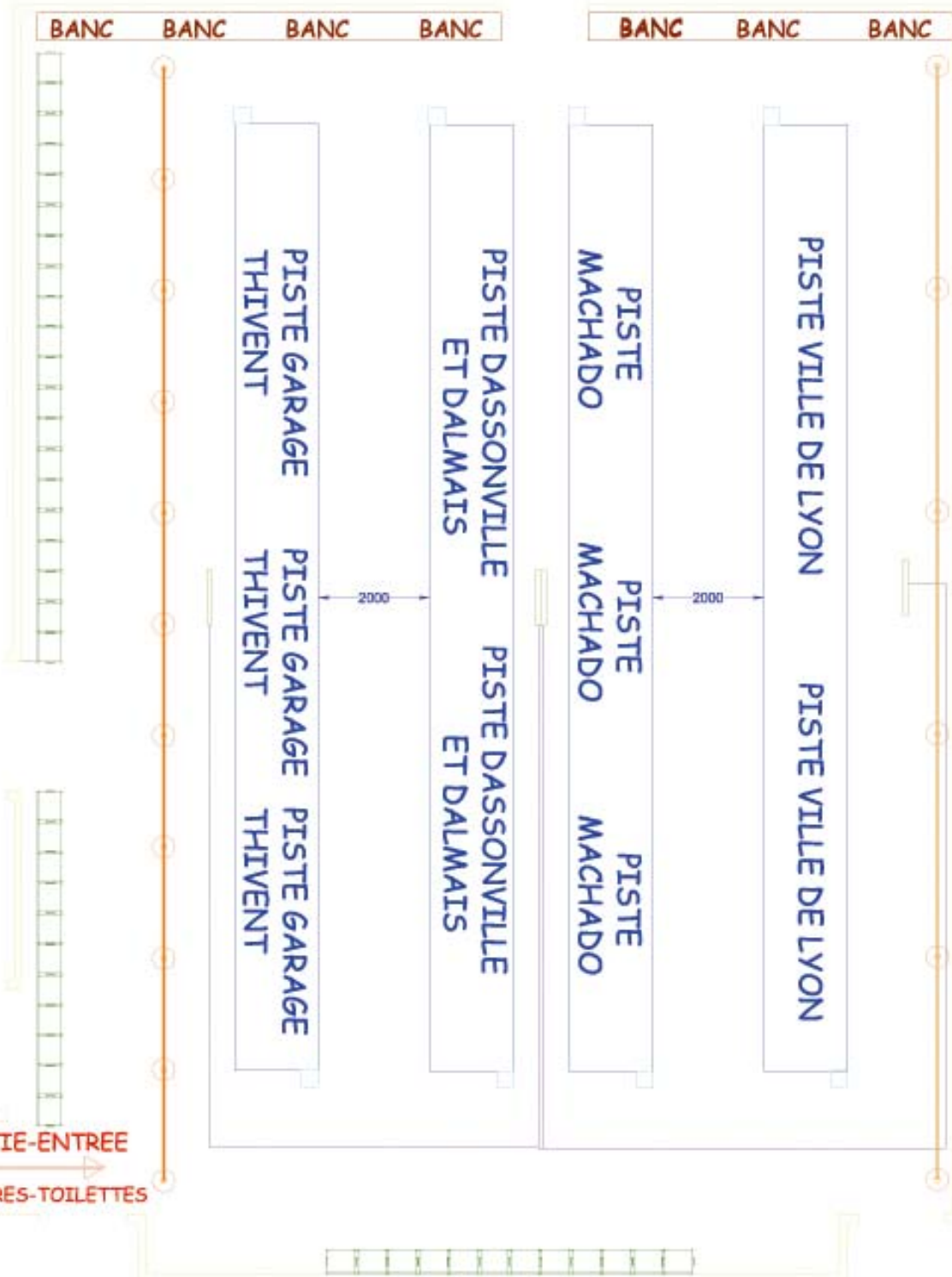
Accessibilité Toutes les stations de métro, tramway et trolleybus C1 sont accessibles à l'exception de la station Croix-Paquet. Pour connaître la disponibilité des ascenseurs, appeler le 04 26 10 12 12 ou consulter le site internet www.acces.tcl.fr



25 RUE CRILLON 69006 LYON



41 RUE CRILLON 69006 LYON AVANT LES FINALES



41 RUE CRILLON 69006 LYON LES FINALES

